

Communiqué des habitantes et habitants sous attaque au 122 rue Émile Dumont à Coulogne

Nous sommes les habitants et habitantes de la maison au 122 rue Émile Dumont à Coulogne qui fait tant parler d'elle, malgré elle. Nous nous adressons à vous parce-que nous craignons pour notre intégrité psychologique, physique, et pour l'avenir de notre nouvelle ville. Depuis presque une semaine maintenant, notre maison est le théâtre d'un déversement de violence et de haine qui déferle en toute impunité. Contrairement à d'autres citoyens qui bénéficient du droit au respect de la vie privée, nous sommes aujourd'hui contraints de communiquer sur notre vie personnelle. Nous sommes un couple d'européens sans abris, et nous souhaitons rendre publique l'extrême dangerosité de la situation dont nous sommes victimes actuellement.

Nous avons emménagé dans cette ancienne ferme le lundi 10 février, la police a réalisé notre présence le samedi et a tenté de contacter le propriétaire du lieu (le bailleur Cottage de Flandres qui a racheté la propriété à la commune de Coulogne), considérant que s'ils réussissaient à le joindre dans les 48 heures ils pourraient nous expulser, au motif de flagrance, sans passer par les tribunaux. La manipulation et la désinformation sur la situation de notre maison a commencé dès ce moment, puisque les autorités ont pris en considération la présence des habitants à partir du moment où il les ont vu, alors que ces derniers pouvaient prouver qu'ils étaient là depuis plusieurs jours déjà. Malgré cette volonté de détourner les procédures judiciaires, ils n'ont pas réussi à contacter le propriétaire et ont donc été contraints d'engager une procédure en justice devant le tribunal d'instance.

Dès samedi, nous avons entendu les premiers propos agressifs émanant de deux voisins qui ont menacé de brûler la maison, nous regardant en jouant avec une masse. Ils ont ensuite contacté (ou font partis) du collectif « Sauvons Calais », pour les mettre au courant de l'existence de notre habitation, et tout a commencé... Rappelons que ce collectif, qui s'exprime notamment au travers d'une page facebook et de l'organisation de manifestations anti-immigration à Calais, a été créé suite à l'appel à la délation rédigé par la maire de Calais, Natacha Bouchard, pour « sauver » Calais, de l'« invasion » des migrants, des no-border, de la préférence étrangère, des squats... Les membres de ce collectif ont activement propagé des rumeurs sur qui nous étions et pourquoi nous étions dans cette maison, les ont rendu publique sur facebook sans posséder aucune preuve de ce qu'ils avançaient, ont déchaîné les passions, s'imposant par la violence pour nous contraindre à quitter notre habitation.

Dimanche soir, une voiture avec à son bord un administrateur et porte parole du collectif « Sauvons Calais », Kevin Rêche, s'est arrêtée, et ses occupants ont brandi un drapeau français et ont mis de la musique. Lundi, ces personnes sont revenues dans l'après-midi avec d'autres individus réclamant notre expulsion, sous le regard des forces de police, et un appel à se rassembler devant chez nous le lendemain aux alentours de 14h00 à été posté sur la page facebook de « Sauvons Calais ». Mardi, aux alentours de 6h30, trois individus coiffés de perruques ont pénétré par effraction dans la cour de la maison, cassé la vitre de la porte d'entrée et les volets de la fenêtre de la façade côté rue, essayé de forcer la porte arrière tout en proférant des menaces de mort : « si on rentre on vous viole et on vous tue », « salope, je vais te pénétrer ! ». La police est arrivée 15 minutes après que nous les ayons appelé et ont arrêté deux de nos agresseurs. Nous nous sommes rendus au commissariat de Calais pour déposer plainte et ils ont refusé de la recevoir. Ils nous ont de surcroît intimidé en appelant quatre autres policiers pour nous faire comprendre qu'il n'était pas possible pour nous de bénéficier de ce droit (rappelons qu'il est illégal de refuser d'enregistrer une plainte, surtout lorsque la victime emmène avec elle des preuves permettant d'identifier les auteurs des dégradations survenues à son domicile).

Les rassemblement se sont intensifiés les jours suivants et ont grossi en nombre (50-60 personnes) et en durée, s'accompagnant d'insultes, de menaces de mort, de jets de pierre, particulièrement en fin

de soirée. En l'absence d'une quelconque mesure (pas d'arrestation, pas de contrôle d'identité) prise par les forces de l'ordre pourtant présentes sur les lieux une partie de la journée et de la soirée et contraintes de venir suite à nos appels incessants, les jets de projectiles (pierres et billes de plombs) se sont intensifiés. Jeudi soir, aux alentours de 22h30, ils ont proliféré, sous la présence passive de seulement trois agents de police, laissant le toit percé de nombreux et larges trous, et une blessée suite à une chute de tuile sur son épaule. Ce n'est qu'après de nombreux coups de fils que la police s'est résignée à envoyer du renfort, minimisant l'importance des dégradations et du danger que nous encourions alors que 50 à 60 personnes nous assiégeaient et détruisaient notre maison. Nous avons également passé le vendredi sous les jets de pierre, perpétrés notamment au cours du « sit-in » appelé par « Sauvons Calais » à 14 heures auquel a répondu une soixantaine de personnes. Effrayés par cette présence massive et ces jets de pierres et de plombs qui n'en finissaient pas malgré la présence policière, nous avons appelé des amis en soutien qui sont d'ailleurs venus avec l'une des habitantes du lieu qui tentait de rentrer chez elle après avoir miraculeusement réussi à sortir. Nos amis nous ont rapporté que les gens présents au rassemblement, dont des membres bien connus de « Sauvons Calais », les ont insulté : « grosse pute », « salope », « nique ta mère », « noir gueule », menacés de mort dans « les chambres à gaz », de « brûler la maison avec les gens dedans », pointé un laser dans leurs yeux et lancé des pétards directement sur eux.

Malgré ces actions agressives, la police nationale qui se trouvait au milieu s'est montrée très inégale dans sa gestion de la situation, nous enjoignant de partir, exigeant de nous un recul, tandis qu'ils peinaient à prendre la moindre mesure restrictive à l'encontre des agresseurs qui ont pu continuer à les insulter et tenter de les attaquer (notamment en passant par derrière) à deux reprises et pendant deux heures. Le comportement de la police ce soir a été déplorable, des membres d'entre eux ayant affirmé qu' « il n'y avait pas de problèmes », que « personne n'était en danger » que c'était, somme toute, seulement « des jets de projectile sur une habitation qui va être détruite », et sont allés jusqu'à dénier l'existence même des jets de pierre alors que nos amis pouvaient clairement les entendre. Ils ont également reconnu que leurs « ordres n'étaient pas clairs », et que la situation resterait certainement telle quelle jusqu'à lundi, personne n'étant autorisé à rentrer dans l'habitation, tolérant de fait l'instauration d'un état de siège des gens à l'intérieur.

Ainsi, la prolifération de la propagande diffusée par la page facebook de « Sauvons Calais » et leur présence active dans les rassemblements à Coulogne, combinée à l'absence de réaction des autorités et leur indécision, ont entraîné l'intensification de l'agressivité et du nombre des protestataires. Les commentaires injurieux, racistes, les incitations à la haine et au meurtre, les appels à brûler la maison et ses occupants et les appels aux armes n'ont cessé d'augmenter. Notons également que les administrateurs de la page facebook de « Sauvons Calais » peuvent filtrer les commentaires, et le font par ailleurs pour supprimer toute forme d'expression contradictoire, mais laissent se multiplier les incitations à la haine et à la violence raciale, qui constituent un crime puni par la loi et dont les auteurs pourraient être facilement inquiétés si la police s'en donnait la peine (vous pouvez trouver toutes les traces de ces exactions sur leur facebook et nous vous invitons à utiliser ces preuves pour dénoncer publiquement leur dangerosité et leur illégalité). Deux poids, deux mesures, lorsqu'une personne jette un chat contre un mur et poste la vidéo sur facebook, elle est retrouvée, arrêtée, emprisonnée, mais, lorsque des gens appellent à la haine raciale, à l'incendie criminel et accompagnent leurs menaces d'agression physique, ils ne font face à aucune conséquence.

Le collectif Sauvons Calais a activement manipulé la diffusion d'information sur la nature de notre maison, affirmant publiquement qu'elle allait être envahie par des migrants, notamment les femmes et les enfants qui vivent au squat 51 boulevard Victor-Hugo et des « no border ». Cette maison n'est pas habitée par des migrants dans le passage, et un simple effort de logique l'explique. Quel intérêt pourrait bien trouver la population migrante à vivre à Coulogne, loin des lieux de passage, du lieu de distribution alimentaire, et des espaces qui sont au cœur de leur vie sociale ? Cette propagande a

pour unique objectif de manipuler les émotions et les peurs des gens afin de créer un climat conflictuel qui sert les intérêts politiques de ce collectif et de son discours xénophobe. Un des riverains à Coulogne a d'ailleurs déclaré à la presse qu'on lui avait annoncé la venue d'une « cinquantaine de migrants », mais que rien ne s'était passé. Ils ont, en tout cas, gagné la présence quotidienne d'une cinquantaine de français violents et agressifs. Soulignons également que, concernant le cas des femmes et des enfants de Victor-Hugo, les membres du collectif seraient bien avisés de demander au préfet quelques clarifications sur l'avenir de leur hébergement. Il pourrait sans doute leur expliquer qu'il a discuté avec différents acteurs de la sphère associative et que des négociations sont en cours, et qu'il n'y aura pas d'expulsion de Victor-Hugo avant l'été...

Quant à la présence de personnes identifiées comme membres de « No Border », les labels ne nous importent pas, nous avons simplement sollicité l'aide d'individus qui avaient les ressources, l'envie et la disponibilité de nous soutenir dans notre démarche et notre lutte pour le droit au logement. Si nos soutiens sont à présent plus visibles, c'est simplement que notre isolement nous terrorise et que nous avons besoin d'aide pour pouvoir vivre tranquillement chez nous. L'habitante qui a mis son nom sur la maison a même rencontré une famille de Coulonnois expulsable au mois de mars, afin de les inviter à vivre avec elle. Maintenant, cet espoir de solidarité est également en péril, et ce à cause de ceux là mêmes qui prétendent lutter pour la tranquillité des Coulonnois...Tranquillité dont le prix à payer est la mise en danger d'autrui ! Cette jeune femme qui a élu son domicile dans la maison est d'ailleurs à la rue en ce moment et est condamnée à ne pas pouvoir entrer ou sortir librement de son domicile.

On cherche également à nous faire croire que tous ces gens qui se rassemblent pour exiger notre expulsion sont uniquement des Coulonnois et des riverains alors que, dans des commentaires postés sur la page de « sauvons calais », des Calaisiens déploraient l'absence des Coulonnois, peu nombreux dans ces rassemblements. De surcroît, nous avons pu voir sur leur page que les membres du collectif Sauvons Calais avaient déjà impulsé une dynamique similaire à celle à l'oeuvre à Coulogne avec ce qu'ils considéraient comme d'autres « squats de migrants », dont ils avaient indiqué l'adresse, et dont la fenêtre avait fini brisée.

Ce harcèlement et ces agressions doivent cesser à présent ! Pétrifié qu'il soit à l'idée de protéger publiquement un lieu qu'il considère comme un « squat illégal », le préfet se substitue à la justice, et, par calcul politique, privilégie la passivité. Étant le garant de l'ordre public et du respect de la loi, il doit assumer pleinement son rôle, la tolérance de telles violations de la loi dans un état de droit est particulièrement préoccupante. Est-il vraiment viable de reculer devant des gens qui invoquent les chambres à gaz comme solution pour les habitants de la maison, appellent au viol des habitantes, causent des dégradations et troublent l'ordre public ?

Il est temps d'enjoindre le préfet à prendre ses responsabilités pour ne pas laisser la peur et l'arbitraire régner. Il est temps d'interdire ces rassemblements destructeurs devant notre maison. Il est temps de dissoudre le collectif « Sauvons Calais ». Il est temps... avant qu'il ne soit trop tard. Nous appelons les Calaisiens et Calaisiennes, les Coulonnois et Coulonnoises à s'exprimer et à se mobiliser contre ces manifestations violentes et haineuses qui leur portent préjudice. Nous appelons toute organisation, média, collectif, personne à se mobiliser selon leurs compétences, leur champs d'actions et leurs choix stratégiques, pour que les auteurs de ces crimes soient contraints de faire face aux conséquences de leurs actions. Nous avons besoin de vous pour que cette situation qui nous concerne tous et toutes ne soit plus subie dans l'isolement. Nous vous invitons à vous rendre sur place selon vos disponibilités pour observer vous-mêmes la situation, si vous êtes une personne isolée ou un groupe peu nombreux, il est préférable de nous joindre à ce numéro, étant donné l'atmosphère électrique : 06 05 89 52 01. Vous pouvez également envoyer un mail à cette adresse et nous essaierons au maximum de vous envoyer rapidement les preuves que nous avons accumulées : emiledumont122@gmail.com